bry94.fr

la Vie à Bry

ville de Bry sur Marne

Juin 2014 n° 401

BRY EN FÊTE

21 juin 2014

Couleurs Brésil

En actions
Les rythmes scolaires
Page 5

Culture
On se (ré)-inscrit !
Page 11

Côté jeunes
Lis mon livre
Page 14 et 15





Permanences en mairie

• Infos impôts
par le centre des impôts
le 1er jeudi de chaque mois de 14 h à 16 h
Sans rendez-vous

• Assistantes sociales
de la Circonscription d'Action Sanitaire et Sociale
Le jeudi de 9 h à 12 h
Prendre rendez-vous au 01 48 71 58 60

• Conseil conjugal
par l'Association pour le Couple et l'Enfant. Permanence à la Maison de la Petite Enfance
Le mardi de 9 h à 12 h
Prendre rendez-vous au 01 42 07 49 74

• Conseil juridique
par des avocats
Le samedi de 10 h à 11 h 30
Prendre rendez-vous en mairie
Tél. : 01 45 16 68 00

• Police nationale
Permanence à la police municipale
7 rue Paul Barilliet
Le lundi de 8 h 30 à 12 h
et le mercredi de 13 h 30 à 17 h 30

• Maison de Justice et du Droit
Tél. : 01 45 16 18 60 - Fax : 01 45 16 18 69
Permanence téléphonique uniquement
Mardi de 9 h à 11 h - Vendredi de 14 h à 17 h
Accueil du public sans rendez-vous :
15 rue Albert Thomas
Champigny-sur-Marne
Lundi de 14 h à 20 h
Mardi de 11 h à 17 h 30
Mercredi de 9 h à 12 h
Jeudi de 9 h à 12 h
Vendredi de 9 h à 12 h

Numéros d'urgence

- SAMU (urgences médicales) : 15
- Police secours : 17
- Pompiers : 18
- Numéro unique d'urgence européen : 112
- Police municipale : 01 45 16 68 22
- Dentistes dimanches et jours fériés : 01 48 52 31 17

La Vie à Bry - juin 2014 - n° 401 - Edité par la Ville de Bry-sur-Marne sur papier recyclé
1, Grande rue Charles de Gaulle - 94360 Bry-sur-Marne - Tél. : 01 45 16 68 00 - Courriel : mairie@bry94.fr
Directeur de la publication : Jean-Pierre Spilbauer
Conseillère municipale déléguée à la communication : Isabelle Dalleau
Directrice de la communication : Félicie Déchelotte
Rédaction : Stéphanie Michel, Virginie Bonnet
Maquette : I. Viénot - Photos : M. Haure, J. De Fazio, P. Rue, S. Michel, M. Flipo, V. Bonnet, G. Moncharmont, Fotolia, Shutterstock.
Impression : RAS (IMPRIM'VERT) - Numéro tiré à 8 200 exemplaires



Le journal municipal «La Vie à Bry» est distribué gratuitement en fin de mois dans toutes les boîtes aux lettres.
Si vous ne le recevez pas régulièrement, signalez-le sans attendre à la Mairie au 01 45 16 68 00

Les rendez-vous du maire
du mois de mai

Dimanche 4 mai
• Inauguration de la stèle et du square du 19 mars 1962 « Cessez-le-feu en Algérie »

Lundi 5 mai
• Déjeuner avec les directeurs d'écoles à propos des nouveaux rythmes scolaires
• Réunion avec Véolia : point sur la propreté de la ville
• Préparation de la réunion sur l'accessibilité avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie (CCI)
• Commission Urbanisme, Développement Economique et Emploi

Mercredi 7 mai
• Commission Commerces, Fêtes et Animations TPE

Jeudi 8 mai
• Cérémonie du 8 mai

Vendredi 9 mai
• Rencontre avec M. SIMON, nouveau président du Rayon de Soleil Bryard

Mardi 13 mai
• Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance
• Rencontre avec M. FERRAND, nouveau Directeur d'Epamarne
• Un enfant dans la ville
• Commission Social, Petite enfance et Anciens combattants

Mercredi 14 mai
• Commission Sport et Développement durable

Jeudi 15 mai
• CCAS

Vendredi 16 mai
• Conseil syndical de Paris Métropole au sujet de la Métropole du Grand Paris

Mardi 20 mai
• Assemblée Générale du Rayon de Soleil Bryard
• Assemblée générale de la SPL *
• Réunion d'information de la CCI avec les commerçants et professions libérales au sujet de la loi sur l'accessibilité

Mercredi 21 mai
• Conseil d'administration du STIF**

Jeudi 22 mai
• Réunion avec l'équipe de l'ACTEP***
• Réunion pour l'évolution de l'Espace emploi
• Conseil d'administration du Fonds Louis Daguerre
• Rencontre avec Epamarne sur l'évolution possible des terrains de la SFP et de l'INA
• Commission Voirie, Espaces verts, Entretien et Réseaux
• Conseil d'administration de l'Office de Tourisme

Vendredi 23 mai
• Bureau de l'ACTEP***

Dimanche 25 mai
• Elections européennes

Lundi 26 mai
• Commission des Finances

Mardi 27 mai
• Commission économique et tarifaire du STIF**
• Déjeuner avec M. BREUX, directeur de l'hôpital privé de Marne-la-Vallée
• Conseil d'administration du Comité Régional du Tourisme
• Formation du Conseil Municipal sur la SPL*
• Commission Grands Projets : évolution de la salle Daguerre, gymnase Léopold Bellan et gymnase sportif

Mercredi 28 mai
• Commission des investissements et du suivi du contrat de projets du STIF**

*SPL : Société Publique Locale
**STIF : Syndicat des Transports d'Ile-de-France
***ACTEP : Syndicat mixte d'études et de projets de l'Est parisien

le mot du maire

Chère Madame, cher Monsieur,

Dans le cadre de l'application de la nouvelle réforme des rythmes scolaires voulue par l'Etat, les écoles maternelles et élémentaires bryardes adopteront à la rentrée de septembre la semaine de 4 jours et demi.

Je regrette vivement que le nouveau Ministre de l'Education Nationale n'ait pas souhaité se donner plus de temps pour remettre en cause le bienfondé de ce décret, et n'ait proposé que tardivement des mesures d'assouplissement très insuffisantes.

Contrairement au gouvernement qui n'a jamais associé les maires à sa réflexion, j'ai pris le temps de mener une large concertation. Pendant plus d'un an et demi, nous avons échangé avec l'ensemble des acteurs concernés à travers des enquêtes, les conseils d'école, mais aussi les réunions d'« Un enfant dans la ville » ou avec les Bryards. Ainsi, directeurs d'écoles, enseignants, parents d'élèves, familles, associations, animateurs, personnel communal... tous ont contribué à enrichir notre réflexion.

Contraints par le gouvernement de trouver une solution à cette réforme inutile, cette concertation nous a permis de définir ensemble une nouvelle organisation du temps scolaire et périscolaire la plus cohérente possible pour les enfants. S'en est suivi obligatoirement une réorganisation des créneaux des activités du centre de Malestroit et de toutes les associations de la ville afin de s'adapter à ces lourds changements.
Nous nous sommes attachés à respecter la sécurité des enfants et leur qualité d'encadrement.

Cela se traduit ainsi :
- Le mercredi :
Mise en place de la demi-journée supplémentaire d'école le matin
Ouverture d'un centre de loisirs et de la restauration scolaire dans chaque école
- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis :
Une organisation d'horaires identiques avec l'accueil des élèves de 7h30 à 18h30.
Un renforcement de l'offre périscolaire par la création du « Multi activités » tout en conservant les activités déjà mises en place.
Au-delà de l'article présenté sur ce sujet en page 5, j'adresserai très prochainement une lettre à chaque Bryard qui vous détaillera cette nouvelle organisation. Elle sera également insérée dans le cartable de chaque élève.

Je remercie toutes les personnes qui ont œuvré pour vos enfants lors de cette concertation.

Jean-Pierre SPILBAUER
Maire,
Conseiller Régional d'Île-de-France

Certains d'entre vous ont pu entendre ou lire des commentaires plus ou moins bien renseignés concernant la police municipale. Ce point sera évoqué lors du prochain conseil municipal du 10 juin. J'ai également adressé une lettre ouverte à chaque conseiller municipal qui sera consultable sur le site internet de la ville bry94.fr



IMPÔTS LOCAUX

Des taux inchangés depuis 2010

Lors du Conseil municipal du 28 avril dernier, les taux d'imposition communaux pour l'année 2014 ont été votés. Taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti et cotisation foncière des entreprises... Depuis 2010, la Ville a maintenu ses taux parfaitement stables. Prenons l'exemple de la taxe d'habitation : comment est-elle calculée ? Qu'en est-il des autres communes du Val-de-Marne ?

Pourquoi ma taxe d'habitation augmente-t-elle ?

La taxe d'habitation est établie en fonction de la situation du bien immobilier au 1er janvier de l'année d'imposition. Elle est calculée sur la valeur locative nette, fixée par l'Etat et revalorisée chaque année lors du vote de la loi des finances. Pour 2014, la revalorisation forfaitaire est de 0,9 %.

Enfin sur cette valeur locative nette, s'appliquent les taux votés par la commune. Bien que ceux-ci soient restés identiques à 2013, la revalorisation forfaitaire de l'Etat a entraîné une augmentation de la taxe d'habitation. Pour mémoire, dans la taxe d'habitation on trouve également des contributions départementale et régionale sur lesquelles la commune n'a aucune prise.

La taxe d'habitation dans les autres communes du Val-de-Marne

Les taux votés par les communes du département varient entre 12,90 % à Rungis et 32,57 % à Villiers-sur-Marne. Avec ses 20 %, Bry se situe à la 9e place sur un total de 47 communes.

Attention, il est difficile de comparer ces taux car certaines communes, qui font partie d'une intercommunalité, lui reversent une partie de leur taxe d'habitation. Ce n'est pas notre cas à Bry.

EN CHIFFRES : les taux d'imposition pour 2014

Taxe d'habitation : 20 %
Taxe sur le foncier bâti : 21,75 %
Taxe sur le foncier non bâti : 26,17 %
Cotisation foncière des entreprises : 26,29 %

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2014



Prochain conseil municipal : Mardi 10 juin à 20h

Les dates des conseils municipaux sont susceptibles d'être modifiées de manière tout à fait exceptionnelle. Pour consulter les dates mises à jour, rendez-vous sur le site de la Ville.

Principales délibérations*

- Convention de partenariat avec la commune de Noisy-le-Grand au sujet de l'aménagement de la rue des Aulnettes autour du projet du collège international.
- Approbation du projet de convention concernant la co-organisation des Foulées Bryardes 2014 entre la Ville et l'association Sporting Club Athletic de Bry-sur-Marne
- Actualisation des tarifs du Centre équestre municipal pour la saison 2014/2015.

* L'intégralité des délibérations est consultable sur bry94.fr → Vie municipale Conseil municipal

COMMÉMORATION

La Ville de Bry-sur-Marne et les comités locaux d'anciens combattants invitent la population à la commémoration de la **Journée nationale de l'Appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat.**

Mercredi 18 juin à 19 h 30
devant la Stèle du Général de Gaulle - Place de la Gare SNCF



RYTHMES SCOLAIRES

Mode d'emploi de la nouvelle organisation

Depuis maintenant plus d'un an, la Ville travaille à la mise en application de la réforme des rythmes scolaires imposée par l'Etat. Une concertation a commencé dès février 2013 et a associé les directeurs d'écoles, les enseignants, les représentants de parents d'élèves, les agents municipaux impliqués mais également les parents d'élèves et les associations concernées. Aujourd'hui, une organisation a été arrêtée pour la prochaine rentrée scolaire. L'objectif : assurer une cohérence et une continuité entre les différents temps de l'enfant et veiller à leur sécurité par un encadrement de qualité.



La nouvelle journée d'école

Dès la rentrée prochaine, le temps scolaire basculera sur 9 demi-journées au lieu de 8 actuellement. Ainsi, les élèves auront classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h45 et les mercredis de 8h30 à 11h30.
En ce qui concerne le temps périscolaire, l'accueil se fera à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir.

Le temps périscolaire : à vous de choisir les activités !

L'une des nouveautés de la prochaine rentrée, c'est donc la fin de la journée d'école qui intervient à 15h45 au lieu de 16h30 actuellement. Toutefois, il est toujours possible pour vous de venir chercher vos enfants à 16h30, comme aujourd'hui. Pour les autres, la Ville propose plusieurs activités pour que les enfants puissent continuer la journée, sans rupture brutale, avec des activités de loisirs après leur goûter.

- **Pour tous**

Les multi-activités de loisirs de 16h15 à 17h15 **nouveau**
Nouveauté de cette rentrée 2014, les multi-activités de loisirs sont proposées aux élèves de maternelle et d'élémentaire. L'idée est de garder les enfants pendant une heure autour d'une activité ludique, récréative ou sportive. Une heure au cours de laquelle ils pourront se consacrer entièrement à cette activité encadrée par des animateurs professionnels. Arts créatifs, jeux de société, ateliers cuisine,… Chaque jour, plusieurs possibilités seront proposées aux écoliers !

- **Pour les élémentaires**

Les Escal'Loisirs de 16h15 à 18h
Succès confirmé pour les Escal'loisirs qui existent déjà depuis décennies à Bry. Cette année encore, les petits Bryards pourront pratiquer une fois par semaine une activité sportive ou ludique. Les enfants peuvent s'initier au tennis, à l'équitation, au théâtre… L'objectif est de leur faire découvrir une pratique pendant un trimestre afin qu'ils puissent la poursuivre, s'ils le souhaitent, par le biais d'une association. A chaque trimestre, l'élève doit choisir une activité différente.

Les études surveillées de 16h15 à 17h15
Encadrés par des enseignants ou des animateurs, les enfants sont en situation de faire leurs devoirs.

L'accueil du soir avec des sorties échelonnées de 17h15 à 18h30
Cette période a pour but d'occuper les enfants avec des activités diverses (jeux collectifs ou individuels) jusqu'à ce que leurs parents viennent les chercher.

LES INSCRIPTIONS, ÇA SE PASSE COMMENT ?

Un dossier d'inscription aux activités périscolaires et extra-scolaires sera remis bientôt dans les cartables des enfants.
Il devra être retourné **au plus tard le samedi 28 juin**. Vous pourrez ainsi choisir pour vos enfants : accueil du matin, du midi et du soir, centre de loisirs,… N'oubliez pas de remplir les différents documents joints à votre dossier.
Attention, cette année les inscriptions aux Escal'Loisirs auront lieu du 21 juin au 28 juin au lieu du mois de septembre comme les années précédentes. Ainsi, les activités pourront démarrer dès la rentrée de septembre.

Et le mercredi ?

La demi-journée d'école du mercredi commencera à 8h30 et se terminera à 11h30. L'accueil périscolaire ouvrira ses portes à 7h30 le matin, comme les autres jours de la semaine. La restauration scolaire est ouverte à tous les enfants, qu'ils restent l'après-midi au centre de loisirs ou non. Deux sorties sont possibles : à 11h30 après la classe ou bien entre 13h et 14h, une heure pendant laquelle les enfants qui n'ont pas déjeuné à la cantine pourront entrer à l'école pour y rester l'après-midi. Ainsi, un centre de loisirs sera assuré dans chaque école de Bry afin d'éviter que les enfants ne se déplacent sur le temps du midi. Le soir, le centre de loisirs fermera ses portes **à 18h30.**

Un document de présentation détaillé de cette nouvelle organisation vous sera diffusé très prochainement.

La rentrée scolaire aura lieu le mardi 2 septembre 2014

À noter

N'oubliez pas, le mercredi 11 juin, il y a école !

TRAVAUX

Parc des coudrais : dernier acte !

Dès le mois de juin, la Ville entame la seconde et dernière phase des travaux d'extension du parc des Coudrais.



Après la première tranche réalisée au printemps 2013, qui a permis de relier la rue Jo Privat au parc existant, cette année, l'objectif est de créer le cheminement pédestre qui permettra une liaison directe entre l'allée précédemment réalisée et l'avenue de l'Europe, non loin de l'hôpital Saint-Camille.
Plantations d'arbres, d'arbustes et de haies le long des habitations pour préserver les jardins des riverains… d'ici deux mois, c'est donc au milieu d'un décor naturel favorisant la biodiversité, que les promeneurs pourront se balader sur ce chemin aménagé. Une végétation qui progressivement va se densifier et s'étoffer. L'idéal pour les petits Bryards habitant le quartier des Fontaine Giroux qui pourront, alors retrouver le chemin de l'école Paul Barilliet … en toute sécurité ! Et pour les courtes journées d'hiver ou encore les noctambules, le chemin sera éclairé. Un éclairage à LED, toujours dans un souci d'économie d'énergie, mais aussi à détection de présence afin de préserver l'intimité des riverains.



◇ Et aussi. . .

• **Le rond point du château,** qui se situe à l'intersection entre le boulevard Gallieni et l'avenue du Maréchal Foch, va être entièrement refait dans le courant du mois de juillet. Dégradé par les passages réguliers des poids lourds, l'îlot fleuri central va être réduit afin de faciliter leur passage. Ces travaux engendreront des difficultés de circulation sur cet axe pendant une durée approximative de trois semaines.

ÉCONOMIE

Nouvelles activités

Organisez vos événements !

Au premier étage de « Chapeaux and Co », au 10 Grande rue Charles de Gaulle, retrouvez Jennifer Pasquet créatrice en 2008 de la « Cerise sur le Plateau » spécialisée dans la mise en scène de vos èvènements : inauguration, vernissage, mariage, congrès, événement presse ou clientèle.

Plus de renseignements
au 06 98 9456 96 ou 06 82 36 67 29
www.lacerisesurleplateau.fr
jennifer@lacerisesurlepateau

Mangez «Brazil » !

Une terrasse extérieure, un bel espace de jeux pour les enfants, des spécialités de grillades proposées au poids assorties de légumes frais du marché et de saison à volonté, le nouveau restaurant «BBQ



Brazilian Steakhouse » s'adapte à l'appétit de chaque convive pour un budget raisonnable. Sa devise : «ne payez que ce que vous mangez» ! L'équipe BBQ vous accueille 6 jours sur 7, midi et soir (sauf le dimanche soir et le lundi toute la journée), au 226 boulevard Pasteur.

Renseignements au 01 48 81 20 70.

Ne manquez pas l'inauguration de l'Etablissement le dimanche 22 juin à partir de 12h30, une « caipirinha », cocktail brésilien, vous sera offert.

LE SAVIEZ-VOUS

Ces dernières semaines, la municipalité a procédé au changement d'une canalisation de 60 mètres de long, situé sur un terrain municipal, chemin de la montagne. Un tuyau enfoui à six mètres de profondeur. Mais pourquoi le changer demanderez-vous ? Simplement parce que ce « petit » bout de tuyau alors en mauvais état, permet l'évacuation des eaux de ruissellement, autrement dit les eaux de pluie, pas seulement du chemin de la montagne, mais de tous les Hauts de Bry ! Le changement d'un tuyau de 60 mètres, pour épargner des inondations sur des hectares entiers de la ville…

◇ Et aussi. . .

Le restaurant « Le Bidule » propose des vendredis soirs «barbecue» jusqu'à fin septembre. Pour des soirées conviviales en famille ou entre amis… si la météo le permet !
Restaurant « Le Bidule »
100 avenue de Rigny
Réservation au 01 48 81 03 14

SÉCURITÉ

Opération Tranquillité Vacances

Vous partez en vacances cet été et vous n'êtes pas rassuré à l'idée de laisser votre logement sans surveillance ? Optez pour « Tranquillité Vacances ». Ce service gratuit est proposé par la police municipale, il consiste à assurer une surveillance particulière des habitations dont les propriétaires ont signalé leur absence. Pour bénéficier de ce service, il suffit de remplir une fiche de demande disponible sur bry94.fr, menu « Au quotidien », rubrique « Sécurité » ou directement au poste de la police municipale situé au 7 rue Paul Barilliet.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez la police municipale au 01 45 16 68 22.



CARTE D'IDENTITÉ PASSEPORT

Vous avez prévu un voyage à l'étranger, mais votre carte d'identité n'est pas valide, ni votre passeport ? C'est le moment d'en faire la demande, car il faut compter huit semaines pour obtenir une carte d'identité et six semaines pour un passeport. Pour tout renseignement concernant l'obtention ou le renouvellement de ces documents et les pièces à fournir, contactez le 01 45 16 68 00

Village Sécurité Routière : roulez jeunesse !

Les jeunes d'aujourd'hui sont les conducteurs de demain. Leur faire prendre conscience des dangers de la route dès maintenant est donc essentiel.



C'est pourquoi le maire, Jean-Pierre Spilbauer, et le préfet du Val-de-Marne, Thierry Leleu, ont souhaité réitérer les journées « Village Prévention Routière » destinées à sensibiliser les jeunes collégiens.

Une trentaine d'intervenants aborderont des thèmes variés : les angles morts, les véhicules électriques, les véhicules à deux roues… en présence de La Croix-Rouge, qui tiendra un stand et proposera diverses animations, mais aussi de la Direction de l'ordre public et de la circulation (DOPC), d'une auto-école…

Pas moins de 450 élèves de cinquième et quatrième des collèges Saint-Thomas et Henri Cahn sont attendus. Il va y avoir de la circulation au gymnase !

Jeudi 12 et vendredi 13 juin de 9h à 17h

Gymnase Georges Clemenceau

Sanction ou sensibilisation ? A vous de choisir

Vous avez commis une infraction mineure au code de la route ? La Ville propose une « alternative à la sanction ». Tout d'abord, des opérations de police coordonnées entre les forces de la police nationale de Nogent-sur-Marne, de la police municipale de Bry-sur-Marne et le cas échéant des motards du CTSR 94 (DOPC) vont permettre de verbaliser les usagers lors d'infractions au Code de la Route sur le territoire de la commune de Bry-sur-Marne. Une fois l'infraction constatée, les forces de l'ordre proposent une alternative aux contrevenants :

- la classer sans suite s'ils participent à une sensibilisation aux risques liés à une conduite dangereuse (vitesse excessive, alcoolémie, défaut d'équipements de sécurité...),
- et à condition, bien sûr, que pour les infractions relevant de l'équipement du véhicule, ce dernier soit présenté en état de conformité dans les délais impartis.

Ensuite, les contrevenants volontaires assisteront à divers ateliers notamment sur la traumatologie des conducteurs, les conduites addictives ou encore comment bien se comporter au volant via un simulateur de conduite... Deux heures durant lesquelles on leur rappellera les risques spécifiques et les bonnes pratiques à adopter.



Samedi 14 juin

Gymnase Georges Clemenceau

BRY EN FÊTE

À l'heure du « Brazil » !

Rio de Janeiro, Copacabana, Samba, et bien évidemment le football, véritable « religion » brésilienne... A l'occasion de Bry en Fête, le samedi 21 juin, la ville se pare de vert et jaune et se met aux couleurs du Brésil. Laissez-vous aller à quelques pas de bossa nova, et profitez de la fête.



KARIMBA FAIT SON BAL AUTOUR DU MONDE

Dès 10h30
Embarquez dans un voyage musical, rythmé et plein d'humour, où petits et grands deviennent acteurs des chansons à gestes et à danser. Quimperlé, sirtaki, ballade irlandaise, boogie-woogie, zouk des enfants, dans lesquels des reliefs se forment : rondes, farandoles, chenilles, locomotives... Rires et succès assurés !
Hôtel de Malestroit

POUR LES ENFANTS DE 2 À 4 ANS ACCOMPAGNÉS DE LEURS PARENTS

Place au carnaval !

De 14h30 à 18h30
Vous aussi préparez la grande parade de Bry dans une ambiance festive ! Participez aux nombreux ateliers proposés :

• **ateliers « découverte du Brésil » :** initiation à la capoeira, à la danse brésilienne et aux percussions brésiliennes avec l'association « Samba Brasil ».
Parvis de l'Hôtel de ville 

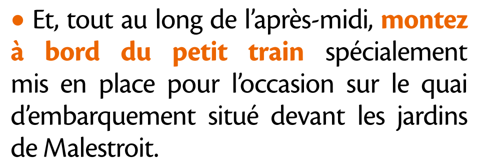
• **ateliers « Préparation au carnaval » :** maquillage, création de costumes en crépon et en raphia, au **Parvis de l'Hôtel de ville**, 1 fabrication de chapeaux en crépon et de d'accessoires en sculpture sur ballons **Grande rue Charles de Gaulle,** (jonction rue du pressoir et rue de la République). 2

• **atelier « Créations » proposé par les animateurs du centre de loisirs :** fabrication de costumes brésiliens, d'instruments de musique et de masques avec une initiation à la Kizumba à 15h et à 17h, **Place du Colombier** 3

• **structures gonflables pour tous les âges :** ludothèque télé-tubies, maison à boules, combo tigre, parcours jungle et baby-foot géant.
Parking Félix Faure et Parvis de l'Hôtel de ville 1

• **balades en Poney** en partenariat avec le centre équestre de Bry.
Parvis Hôtel de ville 

• Et, tout au long de l'après-midi, **montez à bord du petit train** spécialement mis en place pour l'occasion sur le quai d'embarquement situé devant les jardins de Malestroit.
Parvis de l'Hôtel de ville, devant les jardins de Malestroit 1



• **structures « Les sons à l'eau »** (jeux à eau musicaux et participatifs) ou comment jouer avec la fluidité de l'eau pour créer des sons ;
Cour du Musée Joron 4







Le square De Lattre de Tassigny sera fermé au public du vendredi 20 juin à 8h au lundi 23 juin jusqu'à 14h, pour le montage et démontage de la manifestation.



Grand défilé

Dès 18h30

Bryardes et Bryards, déguisez-vous et venez défiler aux rythmes de la musique grâce aux artistes brésiliens et leur batucada ! **De l'Hôtel de ville jusqu'au square De Lattre de Tassigny,** laissez l'ambiance « caliente » du Brésil vous envoûter !

Les ateliers et stands de l'après-midi permettront à chacun de se préparer au défilé.

Soirée brésilienne

Dès 19h

Square de Lattre de Tassigny 5

La soirée débutera avec l'arrivée du défilé sur une ambiance « Carnaval Do Brazil ». Par la suite, la troupe « Brésil en fête » animera la soirée avec des danses et musiques brésiliennes et se lancera dans un show de capoeira. Avant d'inviter le public pour une danse collective.



De 21h à 1h

Place au bal populaire avec le groupe Manec. Un stand de restauration proposera un stroganoff de poulet, avec son riz et ses chips. Tarif : 4 € la portion adulte / 2,50 € la portion enfant.

L'Association « Bry Village » proposera desserts, friandises et boissons fraîches.

NE MANQUEZ PAS !

Les commerçants font leur braderie

L'association Bry Village fait aussi partie de la fête. Les commerçants sortent leurs étals pour une grande braderie dans la Grande rue Charles de Gaulle. C'est le moment de faire vos emplettes !

de 14h30 à 19h30

LA MUSIQUE EN FÊTE !

Le 21 juin, c'est aussi la fête de la musique. Et qui dit musique en fête, dit concert un peu partout, et notamment dans les restaurants et bars de la ville.

Retrouvez la liste des endroits où le show battra son plein sur bry94.fr.

D'ores et déjà, on peut vous dire que le restaurant « La terrasse », 3 place Carnot, proposera une ambiance musicale dès 18h. Et dès 21h, des groupes de musique pop rock anglaise et de variété française se produiront chez Franck et Paulo, au 10 rue de La République.



◇ Et aussi. . .

- A la découverte du Brésil

L'équipe de la Médiathèque Jules Vernes vous propose un voyage initiatique aux couleurs du Brésil...

À 11h : Du miel pour les oreilles « Spécial Brésil », une animation musicale ludique à partir de 5 ans. Sur réservation à partir du mardi 10 juin

À 15h : Musicafé spécial « Musique brésilienne », un moment convivial autour de la musique brésilienne.

Samedi 21 juin

Médiathèque Jules Verne

À savoir

Pour cette occasion, la Grande rue Charles de Gaulle sera fermée à la circulation et au stationnement, le samedi 21 juin de 13h à 20h.

Retransmission du match « France / Suisse »



Vivez le second match de la Coupe du monde de football au Brésil avec le Conseil municipal des jeunes. Cette retransmission sera introduite par un jeu d'avant match « Pronostiques du match » avec des maillots de l'équipe de France à gagner.

Vendredi 20 juin dès 20h15

Salle Daguerre

À VOS AGENDAS

Fêtez la musique !

Qu'elle soit classique, soul, jazz, rap ou pop... Samedi 21 juin, la musique se fête sans limite ! On lève la barrière des genres et on se laisse transporter par les différents musiciens de tous styles qu'on croise au hasard des rues. Bry en fête c'est le même jour ? Pas de panique, juste l'occasion de faire deux fois plus la fête ! Amateurs ou professionnels de la musique, sortez dans la rue et laissez s'exprimer votre talent !



Inscrivez vous avant le vendredi 6 juin par courriel mairie@bry94.fr ou par courrier libre à l'attention du service Animation Vie Locale – Hôtel de ville, 1 grande rue Charles de Gaulle.

Samedi 21 juin



Inscriptions à la brocante, c'est maintenant !

Vous êtes submergés par de vieux objets qui s'entassent ? Vous aimeriez pouvoir les vendre pour leur permettre une seconde vie dans les mains d'un autre... Participez à la grande brocante de Bry le dimanche 28 septembre prochain, de 8h à 18h. Les inscriptions c'est maintenant ! Rendez-vous sur http://brocante.bry94.fr. **Plus de renseignements au 01 45 16 68 00 ou par mail à mairie@bry94.fr.**

Kermesse du Rayon de Soleil Bryard

Stands de tir, d'adresse, de réflexion, d'amusement pour le bonheur de tous. Mais aussi buvette, pâtisserie et autres plaisirs gustatifs pour les plus gourmands. Le Rayon de Soleil Bryard organise sa kermesse annuelle pour les petits et grands enfants, sans limite d'âge. Venez nombreux !

Mercredi 4 juin de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Château Lorenz - 11 avenue Georges Clemenceau

Sortie seniors

Revivez l'histoire des guinguettes autour d'un déjeuner avec l'association Culture Guinguette, puis prenez possession de la piste de danse pour un après-midi festif à l'Ile du Martin Pêcheur.

Jeudi 12 juin
Inscriptions auprès de l'accueil de la mairie avant le vendredi 6 juin (dans la mesure des places encore disponibles)
Tarif : 26 € - 95 places

Rencontre avec Danielle Thiéry

Venez rencontrer Danielle Thiéry, première femme divisionnaire et auteure de nombreux polars. Parcours, carrière, la lauréate du quai des Orfèvres vous dira tout et vous présentera son dernier ouvrage : « Echanges ». Un rendez-vous à ne pas manquer !

Vendredi 20 juin à la librairie « L'ivresse du livre »
3 rue de la République - Plus de renseignements au 09 81 31 40 51.

Les Rendez-vous du Square continuent...

Dans le square De Lattre de Tassigny

Samedi 14 juin
A 15 h : Démonstrations et initiation à la Zumba, par l'association Ten'danse
A 15 h 45 : Contes pour enfants, par les conteurs de la médiathèque Jules Verne
A 16 h 30 : Démonstrations et initiation à la Zumba, par l'association Ten'danse

Samedi 21 juin
Bry en fêtes
Grande soirée festive

Samedi 28 juin
A 15 h :
Animations cirque, par le Centre de Malestroit
A 16 h :
Démonstrations et initiation à la Zumba, par l'association Ten'danse
A 16 h 30 :
Démonstration et initiation de Qi Gong – Taï Ji Quan, par l'association TAO 94

OFFICE DE TOURISME

• Exposition « Paris 1900, la ville spectacle »

Peintures, bijoux, costumes, meubles... dans le Paris de la Belle Epoque.
Jeudi 19 Juin
Musée du Petit Palais

• Journée à Rambouillet

Visite du château, promenade en calèche, visite de la laiterie de la Reine et de la Bergerie....
Samedi 5 juillet

6 bis Grande rue Charles de Gaulle
Tél : 01 48 82 30 30





CENTRE DE MALESTROIT

Musique, arts et loisirs ? on se (ré)-inscrit !

Apprendre à jouer d'un instrument ou encore s'initier aux arts plastiques. Chaque année, le centre de Malestroit propose une gamme variée d'enseignements artistiques. Musique, expression artistique ou corporelle, à vous de choisir.

Réinscriptions des élèves bryards
Jusqu'au lundi 16 juin inclus
Après cette date, votre demande ne sera plus prioritaire et sera examinée à partir du 24 juin, en fonction des places restées disponibles.

Inscriptions des nouveaux élèves bryards - ou inscriptions à une nouvelle activité
Le samedi 21 juin de 12h à 18h et le lundi 23 juin de 9h à 18h

Réinscriptions et inscriptions pour tous sans priorité (Bryards et non Bryards)
A partir du 24 juin, aux heures d'ouverture du secrétariat du Centre de Malestroit, de 9h à 18h.

Les dossiers d'inscriptions, le règlement intérieur, les listes d'activités, du Centre de Malestroit sont disponibles au secrétariat ou en téléchargement sur bry94.fr
Les dossiers d'inscriptions complets sont à retourner par courrier ou à déposer au centre de Malestroit. Les dossiers incomplets ne seront pas traités.
Certificat médical obligatoire pour les activités de danses, yoga et assouplissement.
La Ville se réserve le droit de ne pas ouvrir les ateliers d'arts et de loisirs comptant moins de 6 participants.

Nouvel atelier « Moi, photographe »

La photographie est une de tes activités favorites ? « Moi, photographe » te propose une initiation amusante et ludique. Découvre ces ateliers au programme riche et plein de surprises ! Un appareil numérique et beaucoup de curiosité suffisent…
Atelier trimestriel pour les 10/13 ans, le mardi de 17h30 à 18h30 ;
pour les 14/17 ans, le jeudi de 17h30 à 18h30 à la Maison Daguerre, 4 rue du 136e de Ligne (en face de l'église)
Tarif (par trimestre) : 90 € pour les jeunes bryards / 110 € pour les non bryards
Inscriptions et renseignements au centre de Malestroit au 01 48 81 34 14

« La nuit des fées »

Avec les classes de flûte traversière, violon, contrebasse et formation musicale d'Isabelle Lenoir, Stéphanie Courouble, Xavier Barloy et Yvelise Suillaud.
Venez nombreux assister à un spectacle musical inédit inspiré d'un texte écrit par une élève, Mathilde Braud, et interprété par plus de 60 instrumentistes, chanteurs et récitants de l'école de musique.
Mercredi 18 juin à 17h30 et 19h15
Jardins de Malestroit
Sur réservation au 01 48 81 34 14 ou à l'accueil de l'Hôtel de Malestroit

Opération découverte

Le centre de Malestroit vous propose d'assister aux activités proposées ou de rencontrer les professeurs avant de vous décider… Rendez-vous durant la « Semaine portes ouvertes ».
Du lundi 16 au samedi 21 juin, aux heures de cours habituels.
Renseignements au centre de Malestroit au 01 48 81 34 14.

RENCONTRES ÉCOLE DE MUSIQUE



Ne manquez pas les derniers rendez-vous musicaux avant le gala de fin d'année du 28 juin. L'occasion de se retrouver et d'écouter résonner les instruments, en solo ou à plusieurs, toutes classes confondues.

« Rencontre musicale jeunes musiciens »
Vendredi 20 juin à 18h

« Rencontre musicale adultes »
Vendredi 27 juin à 20h

Hôtel de Malestroit

◇ Et aussi à la médiathèque

Exposition sur la création d'un livre
Proposée par la classe de CM1 de l'école Henri Cahn en partenariat avec la médiathèque
Du 7 au 14 juin

Club des bébés lecteurs (0-3 ans)
Histoires, chansons, comptines et jeux de doigts : un moment à partager en famille.
Samedi 14 juin à 10h30 et 11h15
sur réservation à partir du mardi 3 juin

ASSOCIATIONS CULTURELLES

Why Notes à la française



Pour la première fois de son histoire Why Notes célèbre la French Touch et chante en français, et toujours en polyphonie.
Les recettes du concert seront reversées à l'association « Trot'Autrement » qui accueille enfants et adultes en situation de handicap pour leur permettre d'évoluer et de s'épanouir au contact des chevaux, notamment au centre équestre de Bry (UCPA).
Vendredi 27 juin à 20h30
Salle Daguerre
Renseignement et réservation : contact@whynotes94.fr
Tarif adulte : 10 € / Tarif enfant -12ans : 5€

Sweet Comédie fait sa comédie



Scènes de ménage et chansons avec « Les Sweet Courtes Lignes de Georges Courteline » ! Pour leur spectacle de fin d'année, les deux troupes de Sweet Comédie vous proposent un cabaret vaudevillesque où s'entremêlent, dans un rythme effréné, plusieurs courtes pièces de Georges Courteline et chansons du répertoire français.
Samedi 28 juin à 20h
Dimanche 29 juin à 17h
Auditorium du conservatoire du Perreux
Informations et réservations :
sweetcomedie@gmail.com

« Didon & Enée » revisité



Dirigé par Philippe Le Fèvre, mise en scène de Benoît Benichou.
Le succès rencontré par le spectacle « Offenbach » a montré l'appétence du public bryard pour la musique mise en scène. Si la plainte de Didon de Purcell fait partie des plus beaux airs jamais écrits, gageons que ce spectacle proposé par les Chœurs de Malestroit et le Capriccio Français sera un évènement musical à Bry.
Jeudi 3 juillet à 21h et Vendredi 4 juillet à 21h
Salle Daguerre
Tarif : sur réservation : 15€ ou 20 € / sur place : 20€ ou 25 € - Réduit pour les étudiants, demandeurs d'emploi, moins de 12 ans.
Renseignements au 06 60 96 56 39 - Réservations sur www.choeurs-malestroit.fr

Concert 100% Sax

Proposé par l'association Dynamic music. Du saxophone baryton au saxophone soprano, venez découvrir cette famille d'instruments qui fête cette année le bicentenaire de son créateur.
Dimanche 22 juin à 16h30
Eglise Saint-Gervais - Saint-Protais - Entrée libre - Renseignements au 07 82 40 50 75, par mail à contact@dynamusic.fr ou sur www.dynamusic.fr

Le Chœur Vent d'Est en concert

Avec le soutien du « Chœur de femmes » et accompagné par les « Violons de Bry ».
Samedi 14 Juin à 20h30 à l'église Saint Saturnin – Nogent-sur-Marne
Dimanche 16 Juin à 15h à l'église Saint Jean-Baptiste - Le Perreux-sur-Marne
Réservation auprès des choristes ou sur http//lechoeurventdest.free.fr
Tarif : 10€ / 5€ pour les moins de 12 ans et adhérents à « Cœur Joie ».
Attention, les places seront réservées mais non numérotées.

◇ Et aussi

- Conférence « Les Grands Maîtres de l'Art moderne »
De Picasso à l'abstraction, l'histoire d'un tournant dans l'histoire de l'art. Animée par Eloïse Le Bozec, proposée par l'association Geneviève de Rigny
Jeudi 5 juin à 14h30
Salle René Decroix

- Journée en Normandie
Visite de l'Abbaye de Fontaine-Guérard, ancienne abbaye cistercienne de femmes, du château de Vascoeuil, centre d'arts et d'histoire, jardins et parc de sculptures et du musée Jules Michelet. Proposée par la Société Historique de Nogent, Le Perreux, Bry-sur-Marne
Samedi 14 juin
Renseignements au 01 43 24 19 51

- **Café philo**
« Les animaux ont-ils des droits ? », par aBry Philo
Jeudi 19 juin à 20 h
Hôtel de Malestroit

- **Conférence « Les Camilliens » en France :** de leur arrivée à leur installation à Bry **»**, animée par M. Ticchi **samedi 21 juin à 15h**
Hôpital Saint Camille

CONCOURS : 18 photos, 18 regards sur Bry

L'an prochain, le salon de Bry sera le lieu d'un concours photographique autour d'un thème imposé : la ville de Bry en 2014/2015.
Ce concours est ouvert à tous les photographes professionnels ou amateurs de 18 ans et plus.
Un jury composé de personnalités et de photographes professionnels se réunira courant janvier 2015 pour sélectionner les 18 photographies qui seront exposées lors du 11e Salon de Bry.
Retrouvez le règlement complet sur : sites.google.com/site/aartb94
Les inscriptions et l'envoi des photos se feront du **1er septembre au 30 décembre.**
Pour plus de renseignements, écrivez à associationartistesbryards@gmail.com ou rendez-vous sur le forum des associations le 6 septembre prochain.

PLAN CANICULE

Lutter contre l'isolement des personnes fragiles

Depuis la catastrophe sanitaire de l'été 2003, le plan canicule est activé chaque année. Le service de l'action sociale et des solidarités procède, tous les ans, à un recensement des personnes vulnérables âgées de 65 ans et plus et des personnes adultes handicapées. Il est important de faire cette démarche tous les ans pour que les fichiers de la Ville soient à jour.
Afin de vous faire connaître ou de faire connaître un de vos proches, remplissez le formulaire inséré ici dans ce magazine *(voir en fin de journal)* et retournez-le à l'adresse suivante : Service de l'action sociale et des solidarités Mairie - 1 Grande rue Charles de Gaulle - 94360 Bry-sur-Marne.
Ce formulaire est également disponible sur demande auprès du service de l'action sociale et des solidarités ou téléchargeable sur le site :

bry94.fr → Au quotidien Seniors



PUÉRICULTURE

Bourse de la petite enfance le rendez-vous des parents

Pour les parents qui aimeraient bien se débarrasser de toutes ces petites choses, certes top craquantes, mais aussi trop encombrantes, et les futurs parents à la recherche de la super occase, il y a la bourse de la petite enfance ! Un lieu où vêtements, jouets et matériel de puériculture d'occasion seront remis sur le marché. Histoire de vous en faire profiter à moindre prix.



Vous souhaitez tenir un stand ? Les inscriptions auront lieu du 3 au 6 juin, de 8h30 à 12h et 13h à 17h30 auprès du secrétariat de la Maison de la Petite Enfance. Les droits de place sont fixés à 9,20 € par emplacement et les fonds collectés seront reversés à une association.
Samedi 14 juin de 14h à 17h30
Préau de l'école Henri Cahn

HANDICAP

Un salon sur l'accessibilité qui offre des solutions aux particuliers



Vous cherchez à organiser un voyage pour un proche en situation de handicap ? Vous êtes intéressé par la domotique qui pourrait faciliter le quotidien de vos grands-parents ? Le salon Autonomic sera, pour sa 13e édition, présent à la porte de Versailles. Que ce soit pour les professionnels qui souhaitent connaître les solutions proposées en vue de l'application de la loi sur l'accessibilité ou pour les particuliers en recherche d'idées d'aménagement, le salon offre un grand choix de matériels, services et conseils. Il s'adresse à la fois aux personnes handicapées et au public d'un grand âge dont le maintien à domicile pose des problèmes d'autonomie.
Pour commander gratuitement votre badge d'entrée, rendez-vous sur le site www.autonomic-expo.com.
Mercredi 11, jeudi 12 et vendredi 13 juin
Paris Expo Porte de Versailles, pavillon 4

COLLECTE ALIMENTAIRE

Le Colibry organise une collecte afin de recueillir de la nourriture pour son épicerie solidaire. Un paquet de pâtes, quelques boîtes de conserve... Même en petites quantités, vous pouvez aider les Bryards les plus démunis grâce à ce geste.
Le samedi 14 juin de 9h à 19h
Le dimanche 15 juin de 9h à 13h
Devant Franprix



MÉDIATHÈQUE / ÉCOLE HENRI CAHN

Lis mon livre !

Voilà un an que la classe de CM1 A de l'école Henri Cahn travaille sur la réalisation d'un livre en partenariat avec la médiathèque. Un projet dont ils sont très fiers. Rendez-vous du 7 au 14 juin prochain à la médiathèque pour revivre les différentes étapes de leur travail et surtout découvrir ce premier roman : « L'homme sans tête ».

Il était une fois, la classe de CM1 de Madame Msihid… Tout au long de l'année scolaire, les 29 élèves de Jany Msihid, institutrice depuis maintenant 40 ans à Bry-sur-Marne, ont fabriqué un livre. De A à Z, ils ont tout fait. Du synopsis de l'histoire, à l'écriture en passant par les illustrations… « *Ce fut un projet très enrichissant et pédagogique* », explique Jany. Bien sûr, ils ont été épaulés par leur maîtresse, mais aussi par Louis de la médiathèque municipale.

« On n'a pas vu le temps passer car c'était très intéressant ! »
Tristan

Un travail collectif

Quand Louis arrive, c'est toujours avec un grand enthousiasme que les élèves l'accueillent. Ils savent qu'ils vont voir l'avancée de leur livre, les nouvelles illustrations sur lesquelles ils ont travaillé précédemment ont été intégrées… ils sont toujours impatients de découvrir le fruit de leur travail. Louis s'installe au fond de la classe. Par petits groupes de 6/7, les enfants le rejoignent, les yeux rivés sur l'écran de l'ordinateur portable, mis en place pour l'occasion. « *J'aurai mis plutôt du vert* », « *ça c'est moi qui l'ai dessiné* », « *on laisse le trait en jaune ?* »… Ce moment d'échange entre les apprentis auteurs et Louis est l'occasion de découvrir leur travail dans sa version presque aboutie. Critiques, positives et négatives fusent. On donne son avis, on voit se dessiner sur les visages juvéniles des expressions de joie, voire, des petites


Créer un livre a été une expérience inédite pour les 29 élèves de la classe de CM1 A.


Jany Msihid, la maîtresse, et ses élèves se sont pleinement investi dans ce projet de livre.

« Le plus difficile, c'était que tout le monde soit d'accord »
Hugolin



« Ce projet était intéressant car cela a permis de partager nos idées, et faire un projet tous ensemble c'était bien ! »
Noor


< Louis montre le trombinoscope aux élèves, dessins originaux à l'appui.

« Au début c'était difficile : il fallait trouver l'histoire et surtout trouver comment la démarrer »

Hélena



déceptions, notamment à la découverte du trombinoscope. Les enfants se lâchent : « *Roman il est trop bien fait* », « *Ambre elle est jolie* », « *Melchiore il a les yeux qui sortent de la tête sur son portrait* »… « *Chaque enfant a été dessiné par son voisin de classe, alors parfois les portraits ne sont pas très ressemblants* », sourit Louis.

Dessiner c'est voté !

Au fond de la classe, les groupes défilent un à un autour de Louis et son ordinateur.



Mais hors de question pour les autres de rester assis sur leur chaise, les bras croisés. « *Dessinez l'enseigne du magasin "Tête ur rus"* », demande Jany, et d'ajouter :



« *mettez de la couleur, pour que ça ressorte après le scan !* ». Les enfants attrapent feutres et feuille blanche et laissent libre cours à leur imagination. Leur dessin achevé, c'est par un vote à main levé que sera choisi celui qui sera exploité dans le livre : « *eh oui, avec ce projet, on ne fait pas seulement de l'expression écrite, mais aussi de l'éducation civique !* », confie Jany.

Un projet « multi éducatif »

« *J'avais participé plusieurs fois à des rencontres auteur organisées par la médiathèque avec mes classes ces dernières années…* », raconte la maîtresse. Alors quand on lui parle de réaliser entièrement un livre avec ses élèves en collaboration avec la médiathèque, elle n'hésite pas une seconde. « *Ce projet a été très enrichissant pour les enfants. Derrière l'amusement, il y a un réel apport pédagogique. On a exploité tous les domaines du français, avec la conjugaison, l'expression écrite, l'écriture, la grammaire… mais aussi les arts plastiques avec le travail d'illustration, comment argumenter ses idées, avoir l'esprit critique, et même au niveau informatique avec la retranscription du livre sur ordinateur !* », explique-t-elle. Si au tout début, quand la maîtresse leur a parlé de ce projet, du côté des enfants cela a été un peu la panique, aujourd'hui, les 29 élèves sont unanimes : « *ce fut une expérience très enrichissante !* »

« Pour moi, le plus drôle ça a été l'écriture de l'histoire. On avait plein d'idées. »

Julie



Pour améliorer leurs dessins, Louis explique l'art de la perspective aux apprentis illustrateurs.

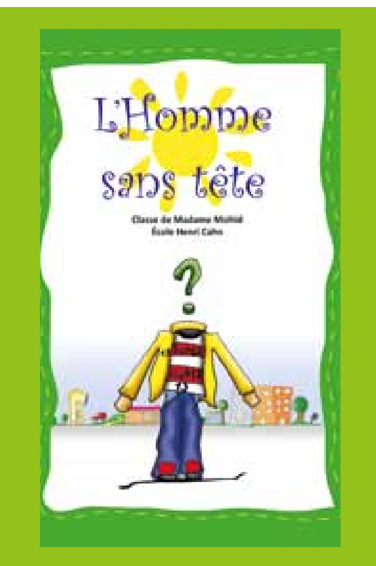
« Si on aime bien, c'est facile à faire. Et moi j'aime ça ! »

Paul

A vos agendas

Les auteurs en herbe inaugureront la « médiathête » et en profiteront pour se prêter au jeu de la dédicace de leur livre « L'homme sans tête ».

Vendredi 6 juin à 19h
Médiathèque municipale



« L'HOMME SANS TÊTE »

C'est l'histoire d'Hubert, un homme qui, en se rasant, a perdu sa tête. Il va partir à sa recherche. Commence alors une grande aventure pour l'homme sans tête…

PARTENARIAT

Un « graffeur » au service d'une entreprise

Lassé des nombreux tags qui venaient« polluer » régulièrement les murs de ses locaux, M. Jacquot, chef d'une entreprise de nettoyage industriel à Bry, a voulu réagir. Son idée ? Recouvrir ses murs de graffs publicitaires pour dissuader les tagueurs. Pour cela, il a fait appel à Lucien Sidon, jeune Bryard, artiste dans l'âme. Retour sur ce partenariat pas comme les autres !



Jusqu'à présent « Jean-Claude Nettoyage » était la proie de tags sauvages.

Lucien, 20 ans, est étudiant en école d'arts à Paris. Longtemps Bryard, il a décidé de s'installer à Paris pour ses études. C'est par le biais du service jeunesse de la Mairie qu'il a été contacté pour venir en aide à M. Jacquot, à la recherche d'un artiste. Ce dernier souhaitait qu'on habille deux des murs qui entourent ses locaux avec des dessins représentant son entreprise. L'objectif était double : d'une part, dissuader les tagueurs de dégrader ses locaux et d'autre part faire de la pub à son enseigne. « *L'un des murs est visible depuis le RER A* » nous précise Lucien.



Aujourd'hui, un graff professionnel décore le portail et les murs de façade de l'entreprise.

L'art de rue, une manière d'afficher son nom

Une rencontre a donc été organisée entre Lucien et M. Jacquot. Celui-ci a bien spécifié sa commande. Il souhaitait que le nom de sa société apparaisse et que le thème du nettoyage soit bien présent. Le jeune artiste a ensuite travaillé sur des croquis pour que M. Jacquot puisse bien visualiser le résultat. Banco ! Pendant plus d'une semaine, Lucien et un des ses amis, qui lui a prêté main forte, se sont attelés à la tâche à l'aide de peinture acrylique et de bombes de peinture.
Si le jeune homme a choisi cet art pour répondre à la demande de l'entrepreneur, ce n'est pas par hasard. « *Le graffiti, c'est une manière d'afficher son nom, de faire de la pub. Lorsqu'on descend dans la rue pour faire du graff', c'est pour montrer quelque chose sur l'espace public* ». Et si le graff' a longtemps été associé au vandalisme, il est maintenant considéré comme un art, avec un esthétisme qui lui est propre.

Un objectif à atteindre sur le long terme

Pour le moment, aucun tag n'est venu gâcher l'œuvre d'art. « *J'ai misé sur le respect que peut imposer l'œuvre d'un autre graffeur* » précise M. Jacquot. Côté pub, il espère que ses façades lui apporteront de nouveaux clients. Une autre collaboration devrait voir le jour entre les deux hommes afin de décorer, sur le même thème, le camion de l'entreprise.

LA VILLE EN LUTTE CONTRE LES TAGS

Chargé de repérer les tags qui dégradent les murs de l'espace public, Jean-Paul Rauchmaul, agent des services techniques, organise chaque semaine des tournées dans toute la ville. L'objectif : protéger les biens publics et garder une harmonie sur l'ensemble du territoire Bryard.
Vous êtes un particulier et les murs de votre propriété ont été tagués ? N'hésitez pas à contacter la mairie au 01 45 16 68 00 ou directement en ligne sur

bry94.fr → Environnement et urbanisme Propreté urbaine

afin de remplir un formulaire de demande d'intervention d'effacement de graffiti. Une équipe interviendra la semaine suivante. Si votre demande est particulièrement urgente (dessin contenant des insultes ou propos injurieux), l'intervention se fait dans les 48 heures.

A savoir

En 2013, la Ville a réalisé 90 interventions d'effacement de graffitis sur un total de 1134 m^2.

INITIATIVES

Mustapha monte sa brygade scolaire

La Ville encourage les initiatives des jeunes. Alors quand un jeune Byard décide de monter son association, la Ville est là pour le soutenir et l'accompagner. Rencontre avec Mustapha, aujourd'hui président de son association la « Brygade scolaire »



Parles-nous de ton association ?

La « Brygade scolaire » est une association qui donne du soutien scolaire aux jeunes, du primaire au lycée, en groupe ou individuellement à domicile. Actuellement en 5e année de finances à la Sorbonne, je propose du soutien en mathématiques mais aussi en anglais, histoire géographie... A l'université, on apprend à travailler tout seul. On développe des méthodologies, une rigueur. C'est ce que j'essaie de transmettre lors de mes cours de soutien.

Pourquoi en faire une association ?

Au départ, je donnais un coup de main à quelques jeunes Bryards. Il n'y avait rien d'organisé, cela se passait à la médiathèque, c'était gratuit. Puis, le bouche à oreille a fonctionné. De plus en plus de jeunes nous ont rejoint. Des parents ont commencé à me demander des cours à domicile pour leur enfant. Il est donc devenu nécessaire de créer une association. Cela permettrait d'obtenir une salle pour continuer les cours collectifs mais aussi de demander des subventions pour financer les livres et autres supports. Et pour les cours à domicile, la moitié du coût devient alors déductible des impôts.

Comment t 'y es-tu pris ?

Je n'y connaissais rien alors je me suis connecté sur le site du gouvernement. Là, toutes les démarches à suivre étaient expliquées.

Si quelqu 'un venait te voir aujourd 'hui pour monter son association, quel conseil lui donnerais-tu ?

D'aller s'adresser à l'Accueil jeunesse de la Ville. A l'époque j'ignorais que la mairie pouvait m'accompagner dans mes démarches. C'est bien dommage car cela m'aurait épargné certaines difficultés. D'ailleurs depuis que je leur ai parlé de mon association, l'accueil Jeunesse est un réel soutien pour moi. Maintenant reste à obtenir des subventions, pour embaucher d'autres intervenants et ainsi accueillir plus de jeunes.

Si vous êtes intéressés par du soutien scolaire, contactez Mustapha et sa "brygade scolaire" au 06 68 75 87 37. Le premier cours particulier est gratuit.

Pour créer son association

Mehdi, 21 ans a suivi le certificat de formation à la gestion associative (CFGA) proposée par la Chambre des associations.

« Cette formation m'a vraiment montré ce qu'était une association. Ce n'est pas juste trois personnes qui sont là et font tout. Non, une association, c'est beaucoup plus complexe que ça. C'est un cadre juridique, une gestion administrative, une gestion financière aussi. Par exemple, j'ai appris qu'à partir du moment où on était membre du bureau d'une association, on ne pouvait être aussi salarié de l'association ! Nous avons aussi étudié comment monter son projets : les méthodes, les objectifs à déterminer... c'était vraiment très enrichissant. Pour quelqu'un comme moi qui aimerait un jour m'impliquer pleinement dans une association humanitaire, et qui irait peut-être même en créer une, cette formation a été une véritable opportunité. »

◇ Et aussi

Si toi aussi tu souhaites devenir acteur dans une association ou t'investir dans un projet associatif, des organismes t'accompagnent.

- Le Conseil général du Val-de-Marne propose son « **proj'aide** ». il accompagne les associations du département dans leurs projet, de l'élaboration à la concrétisation. Ce programme propose des formations gratuites sur les grandes thématiques de la vie associative. Pour les bénévoles d'associations, qu'ils soient dirigeants ou qu'ils prennent part activement à la vie de l'association.

Renseignements et programme des formations sur projaide.cg94.fr

- La Chambre des associations est une association au service des associations. Soutien, développement, conseil, formation, elle accompagne les porteurs de projets et les acteurs de la vie associative en leur proposant notamment d'obtenir **le certificat de la formation à la gestion associative.** Un pass qui facilite l'immersion dans le milieu associatif.

Renseignements auprès de l'Accueil Jeunesse ou sur le site de la chambre des associations www.cda-asso.com

ALLEZ AU BOUT DE VOS PROJETS !

Tu as un projet ? Tu as entre 16 et 25 ans ? La Ville t'aide. Dans le cadre de son dispositif « Aide aux projets de jeunes », elle apporte non seulement une aide méthodologique, mais parfois financière aux projets sélectionnés par un jury composé, entre autres, d'élus et de personnalités locales.

Renseignements auprès de l'Accueil jeunesse au 01 45 16 68 18.

Du côté des écoles…

Tous au cross des écoles !

Venez encourager les quelques 1000 élèves de la ville qui participent chaque année au traditionnel cross des écoles. Organisé par la municipalité, en accord avec l'inspection académique départementale, ce rassemblement sportif se déroule sur une journée avec des départs étalés environ toutes les 20 minutes en fonction du niveau de la classe. Ainsi, cette année, les élèves de CE1 ouvriront la course dès 9h30 et 9h50, suivi des CP à 10h10 et 10h30. Dans l'après-midi, les CM2 s'élanceront à 14h10 puis à 14h30, suivi par leurs camarades des classes de CM1 dès 14h50 et 15h10 et enfin, les CE2 concluront cette journée sportive avec leur premier départ à 15h30 et le dernier départ de la journée à 15h45. A la fin de l'épreuve, chaque enfant se verra remettre une médaille. Venez nombreux encourager nos jeunes coureurs !

Vendredi 13 juin de 9h à 16h30
Parc des sports des maisons rouges



Le sport en fête

Chaque année, le Conseil général organise sur tout le département, les jeux du Val-de-Marne. Petits et grands, de 7 à 77 ans,



grands sportifs ou débutants peuvent à cette occasion découvrir ou redécouvrir de nombreuses activités sportives ! A Bry, les écoles aussi se prêteront au jeu et s'essaieront aux différentes disciplines au Parc des sports des maisons rouges.

- Ecoles maternelles
du vendredi 6 au jeudi 12 juin de 8h30 à 16h

- Ecoles élémentaires
du lundi 16 au vendredi 20 juin de 8h30 à 16h

Parc des sports des maisons rouges

Du football caritatif

En collaboration avec le service des sports de la Ville, la société Études et Projets Industriels (EPI) organise un tournoi de foot dont les fonds récoltés seront reversés à une association caritative de Bry. Ce tournoi rassemblera 12 équipes créées grâce à 9 sociétés et collectivités de la ville. Un évènement convivial ouvert à tous !

Vendredi 27 juin à partir de 18h30 – **Parc des sports des maisons rouges**

Ne manquez pas

Le club PSCB Gymnastique sportive organise deux stages.
Sol, saut, barres asymétriques et poutre… découvrez ou redécouvrez la pratique de la gymnastique sportive.
Pour les filles, à partir de 8 ans.
Du 7 au 11 juillet
et du 25 au 29 août de 16h à 18h
Gymnase Georges Clemenceau
Tarifs : 30€ pour les adhérentes du club
50€ pour les non-adhérentes
Inscriptions et renseignements
au 07 82 11 99 98 ou
pscb.gymnastiquegmail.com

CENTRE ÉQUESTRE



Les inscriptions au centre équestre municipal de Bry pour la rentrée prochaine débutent le **samedi 7 juin.**
Renseignements sur bry.ucpa.com ou directement auprès du centre équestre, 5 rue des Hauts Guibouts, ou au 01 45 16 04 89, ou écrivez à bry.sec@ucpa.asso.fr

◇ Et aussi…

- Compétition de sauts d'obstacles
Dimanche 1er juin
Centre équestre municipal de Bry

- Régates internationales du Perreux
Dimanche 1er juin de 10h15 à 12h30 et de 14h30 à 16h15
sur la Marne entre le pont du RER et la passerelle

- Tournoi de fin d'année de judo
Samedi 7 juin de 10h à 18h
Gymnase Félix Faure

- Portes ouvertes pour une initiation gratuite à du self défense féminin
Dimanche 8 juin 10h à 12h
Gymnase Clemenceau

- Tournoi de tennis de table
Samedi 14 juin 9h à 18h
Gymnase Félix Faure

- Journées portes ouvertes PSCB Volley-ball
Tous les lundis du mois de juin
Au gymnase Clemenceau
de 21h30 à 23h
Renseignements au 06 64 10 32 97

- Gala de gymnastique
Dimanche 15 juin de 12h à 20h
Gymnase Félix Faure

Les prochaines Vacances Sportives se dérouleront du lundi **7 juillet au vendredi 1er août et du lundi 18 août au 29 août.**



PÈRE GEORGES BERGANTZ - 1ÈRE PARTIE

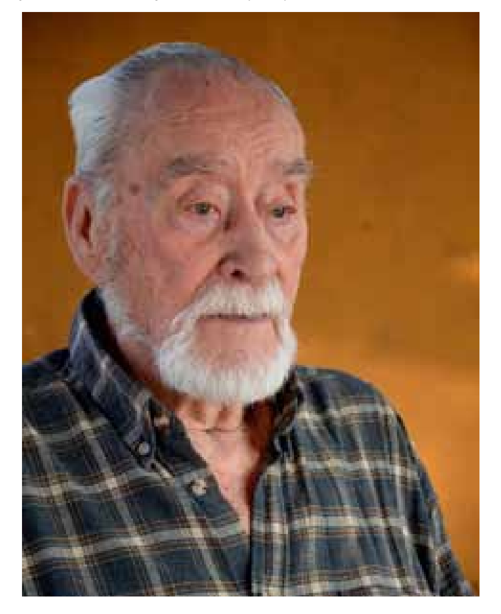
Itinéraire d'un homme au grand cœur

Un vendredi après-midi ensoleillé. Il fait bon dehors. Le jardin de la maison de retraite des Pères Blancs de Bry voit ses premiers bourgeons éclore avec un peu d'avance… Au détour d'un couloir, le Père Georges Bergantz est là. 94 ans et des souvenirs plein la tête. Rencontre avec un homme à la vie pas tout à fait comme les autres.

« *Quand je serai grand, je serai missionnaire !* » Cette phrase aura raisonné toute sa vie dans la tête de Georges. Dès son plus jeune âge, il avait décidé de vouer sa vie aux autres. Deux guerres mondiales seront passées par là, mais rien n'y aura fait. Georges avait un objectif, un seul : devenir missionnaire. En 1919, ses parents quittent l'Alsace pour s'installer à Nilvange, en Lorraine, où il grandit. Son père est alors ouvrier mécanicien dans l'usine de sidérurgie de la Paix. Jusqu'en 1925, date à laquelle la famille emménage à Knutange, en Moselle : « *mon père y a créé une entreprise de transports routiers.* » Une réussite facilitée par le départ des troupes américaines : « *après la guerre, ils ont tout laissé. On rachetait leurs voitures et camions à des prix défiant toute concurrence.* » A cinq ans, Georges entre à l'école maternelle. Elle est tenue par les sœurs de la Doctrine Chrétienne. Quand l'une d'elles lui demande ce qu'il veut faire plus tard, Georges répond « *missionnaire !* » : « *Quand ma mère l'a su, elle s'est mise à pleurer, sans que je comprenne pourquoi* », confie-t-il. Une mère en larmes et pourtant… « *C'est elle qui m'a donné envie de devenir Père Blanc. Tous les soirs, au moment de la prière, elle nous demandait de prier pour tous les petits enfants d'Afrique qui ne connaissaient pas Jésus. Alors j'avais décidé que moi, Georges Bergantz, j'irai leur dire qui il est !* »

Une destinée contrariée

En 1930, Georges a 11 ans. Il rejoint le petit séminaire à Metz : « *ça y est, j'étais sur les rails !* ». C'est là-bas, « *en lisant un texte sur la campagne anti-esclavagiste du Cardinal Charles Lavigerie, fondateur des Pères blancs* » que Georges Bergantz découvre ces missionnaires. Mais le jeune garçon n'est pas des plus disciplinés. « *Je n'ai jamais été bien noté en conduite* », se souvient-il, « *les supérieurs m'ont même demandé de partir du séminaire. Ils m'ont trouvé une place au collège diocésain de la Malgrange à Nancy* ». Le bac en poche, le jeune homme n'oublie pas ses rêves de missionnaires d'Afrique et souhaite rejoindre les Pères Blancs à Kerlois, en Bretagne. Hélas, nous sommes en 1939, et la guerre éclate. Georges est mobilisé dès juin 1940. Il part pour Poitiers, à l'école des officiers d'artillerie. Devant l'avancée des Allemands, toute l'école fui vers le sud. Toute l'unité est alors mise en demeure de rester groupée aux Essarts, en Charente, sous la surveillance de leurs propres officiers français alors sous les ordres des autorités allemandes. « *Un jour, un des officiers a proposé une évasion à*



certains d'entre nous en qui il avait confiance. Vers minuit un soir, il nous a réveillés et nous nous sommes enfuis, direction Royan ! ». Tandis que certains embarquent pour l'Angleterre, Georges Bergantz, qui rêve toujours d'Afrique, se met en tête de rejoindre Casablanca, au Maroc. Accompagné d'un camarade, il part à pieds, direction Bordeaux « *où ils trouveraient des bateaux en partance pour Casa.* » Seulement voilà, aux portes bordelaises, leur chemin croise une colonne de blindés légers allemands. Ils sont ramenés aux Essarts, à l'unité qui est alors conduite à la caserne militaire de Saintes. Là, un tribunal militaire est constitué et accuse Georges et son ami d'être déserteurs. « *Heureusement, nous avions avec nous le fils d'un général. Il nous a défendu en plaidant que nous avions fait un acte de patriotisme, puisque nous avions tenté d'échapper aux allemands.* » Ils sont acquittés. Après un passage au terrain d'aviation de la Jarne à La Rochelle, où il sera interprète pour un commandant allemand, Georges est envoyé à Clermont-Ferrand, dans un chantier de jeunesse. Là, le responsable de l'armée française, un certain général de Lattre de Tassigny, désire créer une école pour former les cadres de la future armée française, à Opmes. Il choisit soixante-dix jeunes des chantiers… dont Georges qui devient son secrétaire particulier.

Du jeune soldat au Père Blanc

Malgré ses « mésaventures », le Père Bergantz n'oublie pas son but initial : rejoindre les Pères Blancs. Janvier 1941, il demande à reprendre ses études de philosophie, débutée en Bretagne un an plus tôt. Désormais, le scolasticat (maison où les jeunes religieux achèvent leurs études) est à Thibar, en Tunisie, chez les Pères blancs. En novembre 1942, il commence son noviciat (période d'initiation à la vie religieuse qui dure un an) à Maison-Carrée en Algérie. Mais il ne le terminera pas. En tous cas pas cette fois ! Son rêve est de nouveau mis à mal avec le débarquement des Américains à Alger. « *C'était reparti pour la guerre* », se rappelle-t-il, non sans une certaine émotion : fin de la bataille de Tunisie, exercices de débarquements en Oranie *(ndlr : l'ouest de l'Algérie)*, embarquement à Bizerte avec le corps expéditionnaire du Général Juin, campagne d'Italie, débarquement à Saint-Maximin où le Général devient général en chef de la première armée française et récupère son secrétaire particulier : Georges. S'ensuivent les campagnes de France et d'Allemagne… Nous voilà en 1945. Le Général est nommé responsable militaire de toutes les armées et devient maréchal de France. C'est la fin de la carrière militaire de Georges. Le début d'une nouvelle vie…

Retrouvez la suite des aventures du Père Georges Bergantz dans votre prochain Vie à Bry…

QUELQUES RÈGLES DE SAVOIR-VIVRE

Je soigne mon jardin

Prendre soin de son jardin, c'est harmoniser son extérieur mais aussi respecter son voisinage. C'est pourquoi il est important de suivre quelques règles pour la plantation et l'entretien de vos arbres.

Avant de planter un arbre, je...
pense à respecter un écart de 2 mètres entre l'arbre que je vais planter et la ligne séparative de ma propriété.

Côté entretien, j'élague...
plutôt en automne, après la chute des feuilles, quand l'arbre est au repos, mais en évitant les jours de grand gel. Toutefois, on taille aussi en fin de printemps ou en été, afin de conserver la forme de l'arbre.

Si les branches de l'arbre de mon voisin me dérangent car elles dépassent sur mon terrain, je...
n'ai pas le droit de les couper moi-même car l'arbre est sur sa propriété. Dans ce cas, je lui demande de les couper. En revanche, s'il ne s'agit que de racines ou de brindilles avançant sur ma propriété, je peux librement les couper.





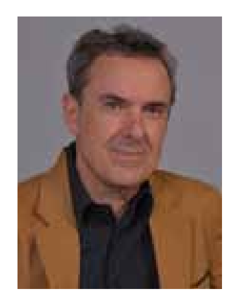
Stop au bruit !

Avec les beaux jours qui approchent, les tondeuses et autres engins de bricolage vont reprendre du service dans les jardins. La municipalité vous rappelle qu'il n'est autorisé d'utiliser des engins motorisés bruyants qu'aux horaires suivants :

du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 19h30
les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.



Pour une véritable salle de spectacle à Bry !



Les studios SFP de Bry-sur-Marne vivent cette année leurs derniers tournages, avant une fermeture programmée. Une usine à rêves pour certains, des plateaux mythiques pour d'autres, c'est une histoire qui s'achève.

Cela doit nous faire réfléchir à l'orientation que va prendre la ville de Bry, durant le mandat qui démarre, en matière culturelle. Dans la période de crise actuelle, faut-il se résigner et sacrifier la culture au profit des autres secteurs ?

Il y a quelques mois, un rapport sur "l'apport de la culture à l'économie en France" a été remis conjointement aux ministères de l'Economie et de la Culture. Sur la base de l'étude d'un panel d'événements culturels locaux, ce rapport démontre que les manifestations culturelles soutenues par les collectivités publiques génèrent des retombées économiques positives pour les territoires concernés. Ces effets sont constatés dans le cas d'implantations culturelles structurelles (équipement fixe, festival reconduit dans la durée).

Les conclusions de ce rapport nous confortent dans l'opinion que la ville de Bry doit se doter d'une véritable salle de spectacle, à l'instar des communes avoisinantes. Son emplacement doit être choisi dans un secteur facile d'accès, avec parking aménagé et offrant la possibilité de développer autour des commerces et des activités appelées à bénéficier des retombées économiques et financières de cette activité culturelle. Pourquoi ne pas utiliser justement une partie du terrain libéré par la SFP ?

La Direction Régionale des Affaires Culturelles de la région Ile-de-France (DRAC) peut apporter son soutien pour ce type d'investissement, en fonction du projet artistique et de la nature des relations qui seront développées avec les territoires et les populations concernés.

Le groupe « Ensemble à Bry pour un développement durable et solidaire » mettra tout en œuvre, au sein du nouveau conseil municipal, pour porter le projet de la création d'une véritable salle de spectacle à Bry.

Christian BOUEILH
Conseiller municipal
ensembleabry@bry94.fr

Faîtes le plein de bonne humeur sous les couleurs du Brésil !



Au fil des années, Bry en Fête est devenu un marqueur incontournable dans la vie de notre cité.

L'équipe municipale au service des Bryards

Les services municipaux et la municipalité se sont mobilisés pour offrir à tous les Bryards une parenthèse festive pour évacuer le stress de la semaine.

Cette année encore nous vous avons concocté une programmation dense, variée, pour tous les âges que vous trouverez en détail dans ce numéro de *La Vie à Bry*. Nous vous invitons à venir vous amuser, à participer, à danser, à jouer, à écouter, à partager et à profiter pleinement de ce moment en famille, entre amis, entre voisins ! Bry en Fête pour sa 5e édition se met aux couleurs du Brésil : un clin d'œil sportif en ce temps de Coupe du Monde de Football.

Le CMJ s'investit

Les passionnés de football seront donc de la partie. Le Conseil Municipal des Jeunes organise la retransmission du match France/Suisse dès le vendredi dans la salle Daguerre. Cette rencontre marquera le début des festivités.

L'association des commerçants « Bry Village », Partenaire avec la ville

Les commerçants s'associent à Bry en Fête en organisant une grande braderie pour le plaisir des amateurs de bonnes affaires. Un rendez-vous ponctué de nombreuses animations et ateliers mis en place en partenariat avec la Ville.

Bry fêtera aussi la musique !

Tradition oblige, la fête de la musique sera célébrée à nouveau cette année par des Bryards passionnés et amateurs qui rythmeront et qui contribueront à la fête dans les rues de la ville et dans les brasseries. Nous les invitons tous à exercer spontanément leurs talents, leur passion au gré de leurs envies.

Partage, convivialité et proximité seront les maîtres mots de cette nouvelle édition de Bry en Fête. Une belle façon de commencer l'été.

Isabelle MONCOIFFET
Adjointe au Maire déléguée aux Commerces et artisanat, TPE, Fêtes et animations
Liste « Bry demain »

« Génération Bry »
Texte non parvenu
dans les délais impartis

ÉTAT CIVIL

Naissances

Armand DESJARDIN-MARION - Julia GIRARD-RAMBERT - Lya LIENARD - Mathis BRUYERE - Sacha BRIDE-ROSSI - Daniel RATHIPANYA - Emma ZENOUDA - Raphael MONCOMBLE - Lou TOSUN.

PETITES ANNONCES

• Jeune fille de 17 ans, habitant dans le quartier de La Pépinière, cherche garde d'enfants. Disponible en semaine à partir de 16h (possibilité d'aller chercher un enfant à la sortie de l'école) et le weekend. Contactez le 06 12 72 90 65.

• Assistante maternelle agréée, affectueuse, sérieuse et non fumeuse, cherche bébé à garder à partir de septembre 2014. Plus d'informations au 01 47 06 25 23.

• Jeune femme avec expérience, cherche enfants à garder à partir de septembre. Contactez le 06 48 74 35 68.

• Assistante maternelle, habitant en pavillon avec jardin, dispose d'une place pour un enfant de plus de 18 mois et d'une place pour un bébé à partir de 3 mois. Respect du rythme de l'enfant, plats faits maison, médiathèque, jeux, « potager éveil des sens et de la créativité »… Contactez le 06 26 62 48 56.

Attention : la Ville ne vérifie pas les références mentionnées par les annonces. Tout travail est soumis à des obligations légales, fiscales et sociales.

LA VILLE RECRUTE

La Ville recherche des assistantes maternelles pour sa crèche familliale. Envoyez votre candidature à : mairie, 1 grande rue Charles de Gaulle ou par mail à mairie@bry94.fr. Plus de renseignements au 01 45 16 68 00.

URGENCES - Pharmacies de garde

Dimanche 1er juin - Pharmacie du PORT
4 rue Hoche - Nogent-sur-Marne

Dimanche 8 juin – Pharmacie TROCME
133 avenue du 8 mai 1945 - Le Perreux-sur-Marne

Lundi 9 juin – Pharmacie CARREZ
207 avenue Pierre Brossolette
Le Perreux-sur-Marne

Dimanche 15 juin – Pharmacie TROCME
133 avenue du 8 mai 1945 - Le Perreux-sur-Marne

Dimanche 22 juin – Pharmacie du CENTRE VILLE
43 Grande rue Charles de Gaulle - Bry-sur-Marne

Dimanche 29 juin – Pharmacie BORDIER
147 ter boulevard de Strasbourg
Nogent-sur-Marne

Pour les gardes de nuit (tous les jours après 20h) : se renseigner au commissariat de Nogent. Tél : 01 45 14 82 00.

Bry en images



Journée nationale de la déportation
Dimanche 27 avril



Les profs s'exposent - Samedi 12 avril



Cérémonie de commémoration
Jeudi 8 mai



La grande quinzaine des marchés
Dimanche 18 mai



Inauguration de la stèle du 19 mars
Dimanche 4 mai



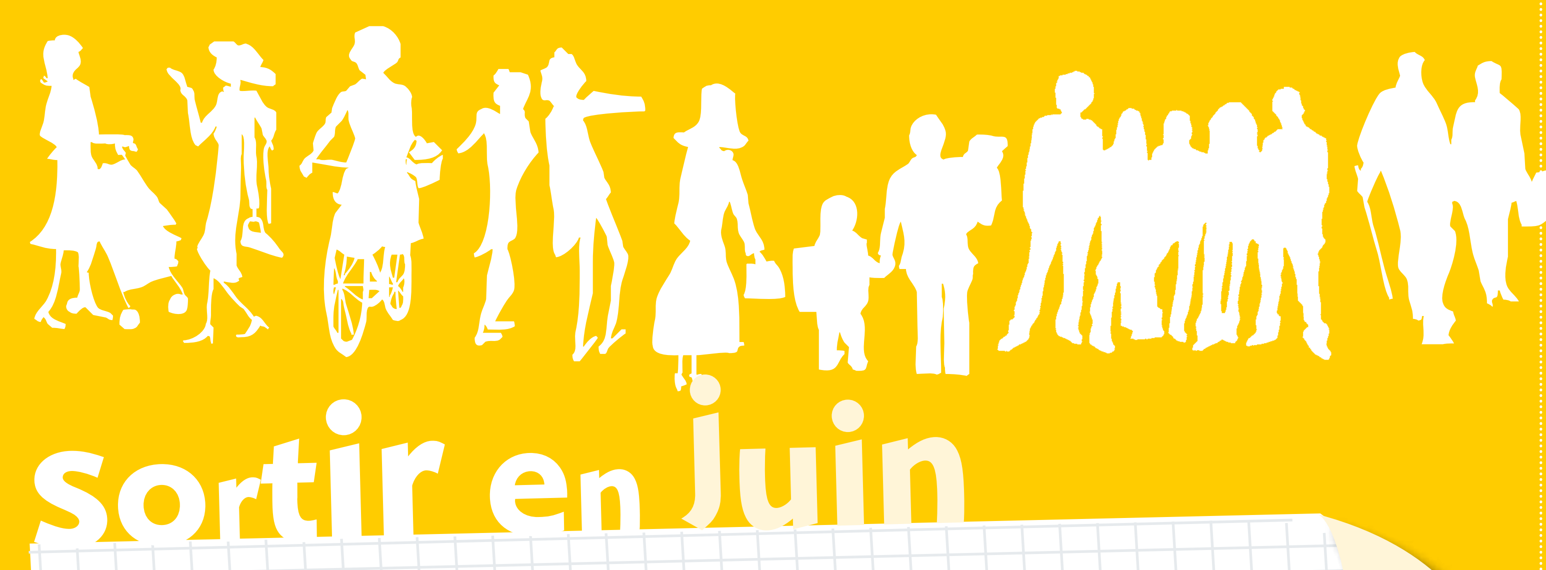
Réunion sur l'accessibilité à l'attention des commerçants
organisée par la Chambre de commerce - Mardi 20 mai



Concert sur « un air de Bach » par l'école de musique
Dimanche 18 mai



Marché de l'art - Dimanche 18 mai



Sortir en Juin

Du 3 au 15 juin
Happy Culture
Salle Daguerre,
Hôtel et jardins de Malestroit

Samedi 14 juin
à 10h30 et 11h15
Club des bébés lecteurs (0-3 ans)
Médiathèque - sur réservation

Samedi 14 juin de 14h à 17h30
Bourse de la petite enfance
Ecole Henri Cahn

Du 14 au 28 juin
Les rendez-vous du square
Animations proposées par la Ville et les associations
Square De Lattre de Tassigny

Du 16 au 21 juin
« Semaine portes ouvertes »
Rencontres avec les professeurs du centre artistique
Hôtel de Malestroit

Mercredi 18 juin à 19h30
Appel du 18 juin 1940
Stèle du Général de Gaulle

Mercredi 18 juin à 17h30
et 19h15
Spectacle musical
« La nuit des fées »
Par les classes de l'école de musique
Jardins de Malestroit
Sur réservation

Vendredi 20 juin
à partir de 18h
« Rencontre musicale jeunes musiciens »
Hôtel de Malestroit

Samedi 21 juin dès 10h30
Bry en fête
Centre-ville et square de Lattre de Tassigny

Samedi 21 juin
Fête de la musique

Dimanche 22 juin
à 16h30
Concert 100% Sax
Proposé par Dynamic music
Eglise Saint-Gervais - Saint-Protais

Vendredi 27 juin à 20h
« Rencontre musicale adultes »
Hôtel de Malestroit

Vendredi 27 juin à 20h30
Concert de « Why Notes »
Salle Daguerre

Samedi 28 juin à 20h30
Gala de l'école de musique
Jardins de Malestroit

Jeudi 3 juillet à 21h
Vendredi 4 juillet à 21h
Spectacle « Didon & Enée »
Revisité par les Chœurs de Malestroit et Capriccio Français
Salle Daguerre

à venir…

Feu d'artifice
et « Jeux de la Plaine »
Dimanche 13 juillet

Imprimé sur papier recyclé



Gagnez du temps dans vos démarches en mairie !

UN seul lieu de passage
L'accueil

UN numéro de téléphone
01 45 16 68 00

UN courriel unique
mairie@bry94.fr